

Le cinéma à l'école

Autor(en): **Clément, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **91 (1962)**

Heft 4

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040396>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

TECHNIQUES AUDIO-VISUELLES

Le cinéma à l'école

Cinéma et Film-fixe

Dans cette palette des techniques modernes d'enseignement au service de l'école et plus particulièrement en ce qui concerne les moyens audio-visuels (film-fixe, cinéma, disque, magnétophone, flannelgraph, radio, etc.), d'aucuns tentent d'opposer le cinéma scolaire au film-fixe, cherchant à établir une supériorité de l'un sur l'autre.

Si cette distinction peut paraître commode sur le plan commercial, elle devient par contre simpliste et banale lorsqu'elle s'applique à l'enseignement. Il ne viendrait pas à l'idée, pour un maçon, d'établir des degrés d'importance entre la truelle et le fil à plomb. Tous deux ont leur part dans l'édification du bâtiment. Il en est de même pour le cinéma et le film-fixe dans l'édification culturelle de l'enfant. Ce sont deux « outils » qui concourent au même but en se complétant d'une façon harmonieuse. Chacun possède ses particularités et ses avantages.

Le film-fixe présente l'*image statique* permettant à l'élève une observation plus fouillée et plus recherchée, une « visualisation » plus marquée ; mais cette image restera découpée et isolée du reste du sujet. Elle est inanimée. Le maître devra porter son effort principal à aider l'enfant à établir une liaison entre ces *découpures*. Dès lors, le film-fixe convient parfaitement pour étudier systématiquement et successivement les diverses phases d'une matière d'enseignement : géographie, éléments de botanique, observations diverses, etc. Ainsi, le film-fixe permet de *décomposer le sujet* en ses diverses parties.

Le cinéma, par contre, nous livre une version plus globale en nous donnant une image fugitive peut-être (les projecteurs récents sont munis d'un dispositif qui permet d'arrêter la pellicule si l'image présente un intérêt particulier), mais une *image dynamique*, présentant le sujet en *mouvement*. Une suite logique relie les composants et la matière forme un tout. Si toutefois des découpures s'imposent, le maître peut à son gré stopper le déroulement du film et recommencer. Les relations sont mieux exprimées et l'élève saisira plus facilement le sujet dans son *ensemble*. Nous avons déjà situé la place exacte du cinéma dans l'enseignement.

Si l'on reprend les quatre phases psychologiques du processus d'acquisition : perception – abstraction – comparaison – synthèse, on constatera d'emblée que, pour la première, l'emploi du film-fixe aura sa

vraie place, tandis que le cinéma contribuera d'une manière efficace à aider l'intelligence de l'enfant à continuer l'élaboration de la pensée pour aboutir à la *synthèse*. En d'autres termes et pour utiliser un langage plus mathématique, on peut affirmer que le *film-fixe est à la perception* comme le *cinéma est à la synthèse*. Chacun de ces moyens trouve donc sa place propre et son emploi particulier. Ils ne se font pas concurrence, mais se complètent admirablement. Le film-fixe décompose, le cinéma reconstitue. C'est justement dans l'*exploitation polyvalente* des moyens audio-visuels que l'on parvient le mieux à assurer l'équilibre d'un enseignement imagé et efficace. Il ne s'agit donc pas de se cantonner en monopratricien derrière son unique outil pour ne voir que lui et diminuer ou combattre l'importance des autres techniques. Toutes sont au service d'une intention et doivent être considérées comme telles.

Comment se procurer des films ?

Il faut d'abord préciser que les films se louent ou se prêtent aux écoles. Il existe en Suisse environ une centaine d'institutions qui assurent la distribution de films. La liste serait trop longue à détailler ici. Elle peut être demandée au soussigné. La plupart de ces films sont mis gratuitement à disposition des écoles et n'exigent que les frais de port de retour. D'autres, par contre, se louent à raison de 4 fr. en moyenne par 100 m. de pellicule, ce qui correspond à environ 10 minutes de projection. On peut affirmer que tous les sujets sont actuellement traités par le film ; il suffit de chercher. Tous n'ont cependant pas la même valeur sur le plan de l'enseignement ; il faut faire un choix, visionner, se documenter, classer. Il existe de très bons documentaires ou courts métrages qui sont susceptibles de rendre service à l'école.

En ce qui concerne les films étrangers, l'Unesco a accompli un magnifique travail de regroupement dans le « Catalogue de films de court métrage » (Cahier du Centre de documentation, N° 14, de février 1955). On trouve dans cette liste sélective les renseignements sur les distributeurs de films de 40 pays, ainsi qu'une répartition par matière. D'autre part, cette institution a patronné un accord international visant à supprimer les droits de douane et toutes restrictions relatifs aux échanges et locations de films. Cet accord est entré en vigueur en 1954 et groupe actuellement une trentaine d'Etats. Enfin, les « Bons UNESCO » facilitent les échanges et les acquisitions de matériel audio-visuel à l'étranger, en constituant une sorte de monnaie internationale. Comme on le voit, le cinéma scolaire a déjà fait le tour du monde et devient de plus en plus un moyen pédagogique de premier ordre.

En Suisse, la *Centrale du Film scolaire* s'est spécialisée, depuis un certain nombre d'années, dans la production et la diffusion du film d'enseignement. Sa filmothèque se compose actuellement de 700 films

avec 1000 copies et totalisant 150 km. de pellicule. Le développement de cette institution sera mieux imagée par les chiffres suivants :

1955	405 écoles affiliées	70 818 élèves	5 081 bobines utilisées
1956	429 »	96 436 »	5 835 bobines »
1957	455 »	101 722 »	6 202 »
1958	482 »	106 738 »	6 490 »
1959	500 »	107 660 »	7 176 »
1960	525 »	113 043 »	7 484 »

Et voici, à titre de comparaison, quelques chiffres qui illustreront l'évolution du cinéma, en relation avec cette centrale, dans certains cantons :

	1957	1958	1959	1960
Berne	135 classes	142	143 (30,11 %) *	149 (30,92 %)
Vaud	96	106	113 (17,29 %)	117 (18,18 %)
Neuchâtel **	80	85	87 (15,79 %)	91 (14,16 %)
Tessin	55	55	55 (6,55 %)	61 (7,23 %)
Valais	10	12	12 (2,08 %)	14 (1,53 %)
Fribourg ***	9	10	10 (1,63 %)	9 (1,53 %)
Genève	1	1	1 (—, —)	1 (—, —)

* pourcentage des bobines utilisées par canton.

** Le Département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel a constitué un Office de distribution de films. Ces films sont alimentés par la Centrale de Berne qui fournit des copies.

*** Dans le canton de Fribourg, 4 écoles primaires, 3 écoles secondaires et 2 instituts sont affiliés à la Centrale.

On peut le constater, notre école fribourgeoise n'est pas restée en arrière de ce mouvement. Certains collègues ont même une expérience assez avancée dans ce domaine comme dans celui du film-fixe. Il s'agit de canaliser toutes ces initiatives individuelles.

La Centrale du film scolaire est actuellement l'organisation officielle intercantonale. Elle groupe 14 cantons et continue son action dans toute la Suisse. Elle procède à des achats et échanges de films avec l'étranger. Ses dirigeants participent chaque année aux conférences du Conseil international du film d'enseignement (CIFE). Ce comité s'est réuni en 1960 à Berne. Le but principal de cette institution consiste à faciliter les échanges de films sur la base d'accords multilatéraux, ainsi qu'à permettre la réalisation et la production en commun.

Tous les films entrant dans la filmothèque de la Centrale sont au préalable visionnés par une Commission intercantonale, composée de praticiens tous enseignants. Chaque film fait l'objet d'une appréciation détaillée sur la base de normes pédagogiques déterminant l'utilisation

que l'on peut en tirer pour l'enseignement. Il est refusé s'il ne répond pas à certains critères. Cette façon de procéder donne une garantie de première valeur quant à leur intérêt pour l'enseignement.

Les conditions de location sont intéressantes. La classe devient membre de la Centrale en payant une cotisation annuelle de 0 fr. 50 par élève. La qualité de membres permet de louer les films à un prix beaucoup plus avantageux. D'autre part, un système de Bons-abonnement facilite les commandes. Un bon est valable pour un film noir et blanc, muet ou sonore, frais d'expédition et emballage compris. Il existe des abonnements de 10 coupons à 34 fr., de 20 coupons à 62 fr. et de 30 coupons à 90 fr. Le catalogue indique toujours le nombre de coupons qu'un film exige. Les classes ont donc tout avantage à devenir membre de la Centrale. Elles bénéficient de ce fait de réductions allant jusqu'à 55 %.

Enfin, la Centrale est à disposition pour fournir aux intéressés tous les renseignements sur le problème : achat d'appareil, démonstration, conférences, projets financiers, etc.

JEAN CLÉMENT

Dans le monde entier, les effectifs de l'Enseignement secondaire sont en augmentation constante

Dans le monde entier, soit dans quelque deux cents pays et territoires, des Iles Malouines à la Mongolie Extérieure et du Canada à la Nouvelle-Guinée, on compte environ 71 millions d'élèves de l'enseignement secondaire. La plus grande partie de ces enfants ou adolescents se trouvent en Europe, URSS comprise, 30,1 millions ; l'Asie, Chine Continentale incluse, en compte 26,2 millions ; 12,5 millions appartiennent aux deux Amériques, 1,4 millions à l'Afrique et 600 000 à l'Océanie, y compris l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Ces 71 millions d'élèves ne constituent guère que 2,6 % de la population mondiale. Mais on remarque, un peu partout, une nette tendance à l'augmentation constante et régulière du nombre d'enfants qui suivent l'enseignement secondaire. C'est ainsi qu'en vingt-cinq ans, la proportion des adolescents âgés de 15 à 19 ans qui fréquentent les établissements secondaires a passé de 50 à 73 % aux Etats-Unis, par exemple ; à Ceylan, de 11 à 42 % ; aux Pays-Bas, de 35 à 87 % ; en France, de 13 à 42 % ; en Angleterre, de 62 à 88 % ; au Chili, de 12 à 27 % ; au Maroc, de 1,5 à 5 % ; au Mozambique, de 0,8 à 2 % ; et en Australie, de 25 à 65 %.

(UNESCO)